

## Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

Version : V01

Numéro de dossier : M201231\_22732  
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)  
Date du repérage : 07/08/2024  
Heure d'arrivée : 09 h 00  
Date émission : 14/08/2024

**Objet de la mission :** La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition, conformément à l'arrêté du 26 juin 2013, de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la note de la DGT de juin 2021. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

**Note :** Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.  
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

### Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC**

Référence cadastrale : **Non communiquée**  
Périmètre de repérage : **Ensemble du bâtiment**

### Propriétaire

Nom : **Société VILLE DE PLOUHINEC**  
Adresse : **ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC**

### Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (Sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**  
Nom : **Société VILLE DE PLOUHINEC**  
Adresse : **ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC**

### Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**  
Adresse : **4, avenue Graham Bell  
33700 MERIGNAC**

Numéro SIRET : **840 795 348 00019**  
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**  
Numéro de police et date de validité : **7627751904 / 01/07/2025**

### Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	JOSSO Olivier	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 02/02/2024 Échéance : 01/02/2031 N° de certification : 18-1154
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	JOSSO Olivier	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 02/02/2024 Échéance : 01/02/2031 N° de certification : 18-1154

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

## Sommaire

A. Conditions de réalisation du repérage.....	2
B. Laboratoires ayant effectué des analyses.....	2
C. Conclusions du rapport.....	3
D. Résultats détaillés du repérage.....	4
D.1. Listes des locaux visités.....	4
D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante.....	5
D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse.....	6
D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante.....	19
D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante.	19
D.6. Zones non visitées.....	20
E. Annexes au rapport.....	21
E.1. Consignes générales de sécurité.....	21
E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements.....	23
E.3. Planches de repérage.....	24
E.4. Résultats d'analyses.....	27

### A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **07/08/2024**

Type de bâtiment : **Bâtiment de bureaux**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

**Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.**

Programme de repérage :

**Le programme de repérage est défini par l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.**

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

**Bureau 2 faux plafond non prélevé marquage datant de 2001.**

**Canalisations enterrées : Impossibilité d'investigation approfondie non destructive , un nouveau repérage devra être prévu si découverte de nouveaux matériaux**

**Dessous de toit non investigué risque d'infiltration d'eau (Le bâtiment reste en fonction).un nouveau repérage devra être prévu si découverte de nouveaux matériaux**

Ecart par rapport à la norme :

**La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.**

Écarts par rapport aux conditions de prélèvement :

**L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.**

### B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
EUROFINS	Parc de la Lormandière Rue Maryse Bastie Batiment C Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ	1-6491

## C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**

(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

**Mastic vitrier** (Après analyse en laboratoire)

Localisation : Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement

**Mastic vitrier** (Après analyse en laboratoire)

Localisation : Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement

**Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.**



## D. Résultats détaillés du repérage

### D.1. Listes des locaux visités



- ❖ Accueil
- ❖ SAS
- ❖ PL

- ❖ Bureau 1
- ❖ WC
- ❖ Combles





- ❖ Bureau 2
- ❖ Rangement





## D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante





(1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante





Localisation	Description du matériau <sup>(1)</sup>	Conclusion	Photo
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0033 Description : Mastic vitrier	Après analyse en laboratoire (P0033)	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0050 Description : Mastic vitrier	Après analyse en laboratoire (P0050)	




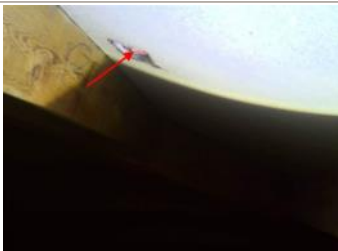
### D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse





Localisation	Description du matériau	Photo
Bureau 1	Identifiant : M0001 (P0001) Description : Linoleum + colle	
Bureau 1	Identifiant : M0002 (P0002) Description : Colle + ragréage	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2	Identifiant : M0003 (P0003) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; SAS; WC; Rangement; PL	Identifiant : M0004 (P0004) Description : Enduit plâtre sur mur brique	





Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0005 (P0005) Description : Colle mortier platre	
Bureau 1	Identifiant : M0006 (P0006) Description : brique	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; SAS; WC; Rangement	Identifiant : M0007 (P0007) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
Bureau 1	Identifiant : M0008 (P0008) Description : Faux plafond	





Localisation	Description du matériau	Photo
Bureau 1; Bureau 2	Identifiant : M0009 (P0009) Description : Enduit plâtre peint plafond	
Bureau 2	Identifiant : M0010 (P0010) Description : Linoleum + colle	
Bureau 2	Identifiant : M0011 (P0011) Description : Colle + ragréage	
Bureau 2	Identifiant : M0012 (P0012) Description : Enduit plâtre peint plafond	




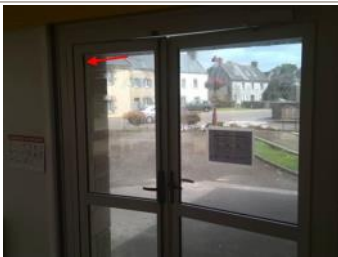
Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0013 (P0013) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
Accueil; SAS; WC; Rangement; PL	Identifiant : M0014 (P0014) Description : Colle de carrelage de sol	
SAS; WC; Rangement; PL	Identifiant : M0015 (P0015) Description : Colle de plinthe carrelage	
PL	Identifiant : M0016 (P0016) Description : Enduit plâtre sur mur brique	





Localisation	Description du matériau	Photo
Combles	Identifiant : M0017 (P0017) Description : Enduit plâtre de scellement (ensemble des scellements)	
Combles	Identifiant : M0018 (P0018) Description : Brique	
Combles	Identifiant : M0019 (P0019) Description : Enduit plâtre scellement de brique	
Combles	Identifiant : M0020 (P0020) Description : Isolant	





Localisation	Description du matériau	Photo
Combles	Identifiant : M0021 (P0021) Description : Béton	
Combles	Identifiant : M0022 (P0022) Description : Joint d'étanchéité de tuyauterie	
Bureau 1; Bureau 2; SAS; WC; Rangement; PL	Identifiant : M0023 (P0023) Description : Enduit plâtre peint plafond	
SAS	Identifiant : M0024 (P0024) Description : Peinture tuyauterie	





Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0025 (P0025) Description : Colle de mortier	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0026 (P0026) Description : Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; SAS; WC; Rangement; PL	Identifiant : M0027 (P0027) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Accueil	Identifiant : M0028 (P0028) Description : Colle des plinthes	



Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil	Identifiant : M0029 (P0029) Description : Chape maigre sous carrelage	
Accueil	Identifiant : M0030 (P0030) Description : Colle des plinthes bois	
Accueil	Identifiant : M0031 (P0031) Description : Enduit plâtre sur mur béton	
Accueil	Identifiant : M0032 (P0032) Description : Peinture murale	

Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; SAS; Rangement	Identifiant : M0034 (P0034) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0035 (P0035) Description : Joint chassis-vitrage	
Accueil; Bureau 1; Bureau 2; WC; Rangement	Identifiant : M0036 (P0036) Description : Colle jaune joint ouvrant de fenêtre	
Accueil	Identifiant : M0037 (P0037) Description : Joint d'étanchéité châssis vitrage de porte	

Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil	Identifiant : M0038 (P0038) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de porte	
Accueil	Identifiant : M0039 (P0039) Description : Joint chassis-maçonnerie	
Parties extérieures	Identifiant : M0040 (P0040) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0041 (P0041) Description : Enduit ciment mural joint des murs pierres	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0042 (P0042) Description : Enduit ciment mural joint des parterres	
Parties extérieures	Identifiant : M0043 (P0043) Description : Joint chassis-maçonnerie	
Parties extérieures	Identifiant : M0044 (P0044) Description : Enduit de façade	
Parties extérieures	Identifiant : M0045 (P0045) Description : Appui de fenêtre	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0046 (P0046) Description : Enduit ciment mural joint des murs pierres	
Parties extérieures	Identifiant : M0047 (P0047) Description : Enduit de façade	
Parties extérieures	Identifiant : M0048 (P0048) Description : Enduit ciment étanchéité (solin)	
Parties extérieures	Identifiant : M0049 (P0049) Description : Enrobé	

Localisation	Description du matériau	Photo
Accueil	Identifiant : M0051 (P0051) Description : Collée des Joints d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	
Accueil	Identifiant : M0052 (P0052) Description : Joint chassis-maçonnerie	



D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-

## D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Fait à **PLOUHINEC**, le **14/08/2024**

Par : **JOSSO Olivier**

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION - 4, route de la Noue - 91190 GIF-SUR-YVETTE**

## E. Annexes au rapport

### Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012 :

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésotéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

### E.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

#### 1. Informations générales

##### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésotéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

##### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

#### 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

### 3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr). De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

#### a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

#### b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

#### c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

#### d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

#### e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

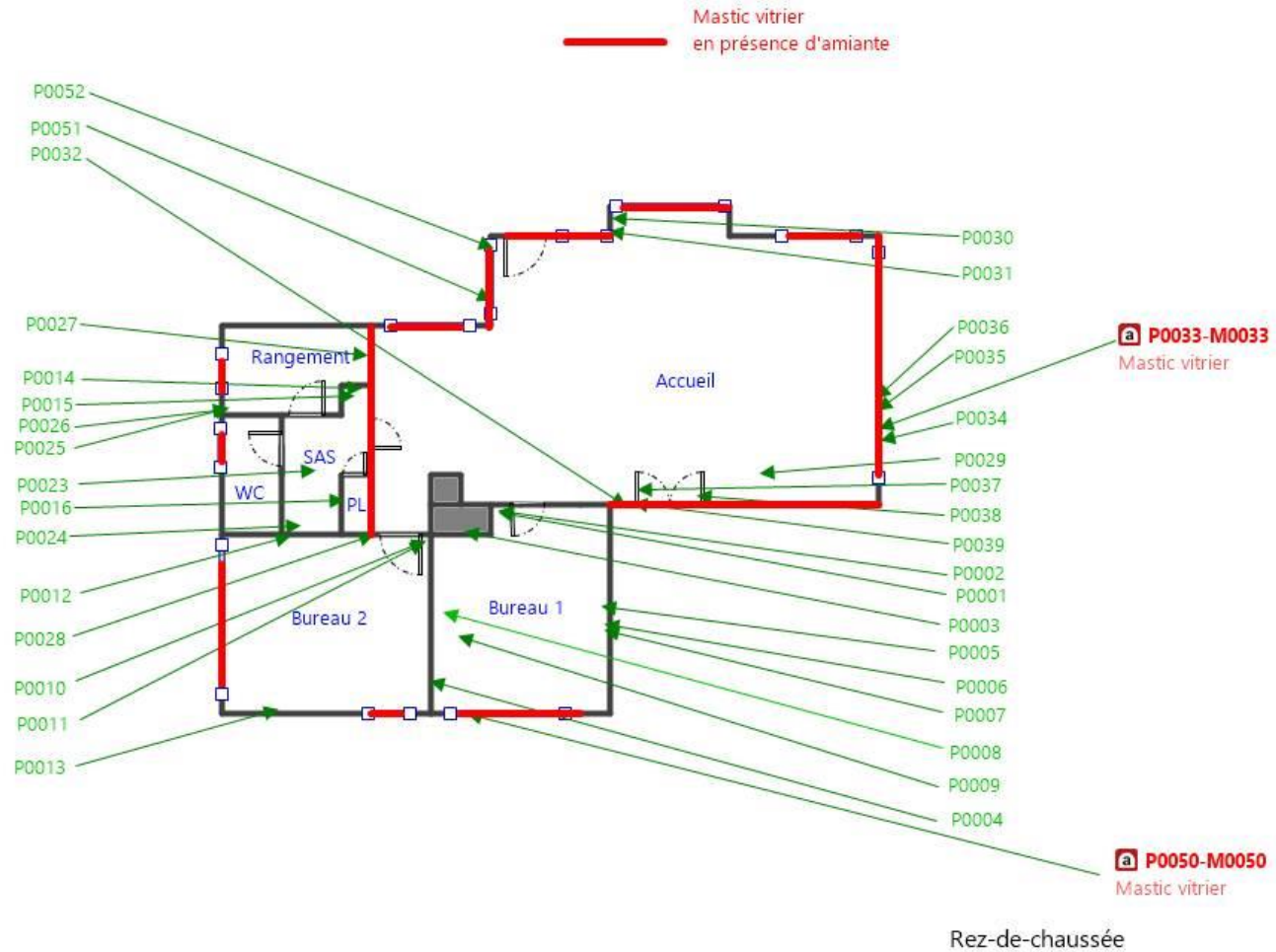
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

## E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0001	Linoleum + colle	Bureau 1
P0002	Colle + ragréage	Bureau 1
P0003	Enduit plâtre sur mur béton	Bureau 1
P0004	Enduit plâtre sur mur brique	Bureau 1
P0005	Colle mortier platre	Bureau 1
P0006	brique	Bureau 1
P0007	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	Bureau 1
P0008	Faux plafond	Bureau 1
P0009	Enduit plâtre peint plafond	Bureau 1
P0010	Linoleum + colle	Bureau 2
P0011	Colle + ragréage	Bureau 2
P0012	Enduit plâtre peint plafond	Bureau 2
P0013	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	Bureau 2
P0014	Colle de carrelage de sol	SAS
P0015	Colle de plinthe carrelage	SAS
P0016	Enduit plâtre sur mur brique	PL
P0017	Enduit plâtre de scellement (ensemble des scellements)	Combles
P0018	Brique	Combles
P0019	Enduit plâtre scellement de brique	Combles
P0020	Isolant	Combles
P0021	Béton	Combles
P0022	Joint d'étanchéité de tuyauterie	Combles
P0023	Enduit plâtre peint plafond	SAS
P0024	Peinture tuyauterie	SAS
P0025	Colle de mortier	Rangement
P0026	Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur	Rangement
P0027	Enduit plâtre sur mur brique	Rangement
P0028	Colle des plinthes	Accueil
P0029	Chape maigre sous carrelage	Accueil
P0030	Colle des plinthes bois	Accueil
P0031	Enduit plâtre sur mur béton	Accueil
P0032	Peinture murale	Accueil
P0033	Mastic vitrier	Accueil
P0034	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	Accueil
P0035	Joint chassis-vitrage	Accueil
P0036	Colle jaune joint ouvrant de fenêtre	Accueil
P0037	Joint d'étanchéité châssis vitrage de porte	Accueil
P0038	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de porte	Accueil
P0039	Joint chassis-maçonnerie	Accueil
P0040	Béton	Parties extérieures
P0041	Enduit ciment mural joint des murs pierres	Parties extérieures
P0042	Enduit ciment mural joint des parterres	Parties extérieures
P0043	Joint chassis-maçonnerie	Parties extérieures
P0044	Enduit de façade	Parties extérieures
P0045	Appui de fenêtre	Parties extérieures
P0046	Enduit ciment mural joint des murs pierres	Parties extérieures
P0047	Enduit de façade	Parties extérieures
P0048	Enduit ciment étanchéité (solin)	Parties extérieures
P0049	Enrobé	Parties extérieures
P0050	Mastic vitrier	Bureau 1
P0051	Collée des Joints d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	Accueil
P0052	Joint chassis-maçonnerie	Accueil

### E.3. Planches de repérage



Annexe au rapport : **M201231\_22732**

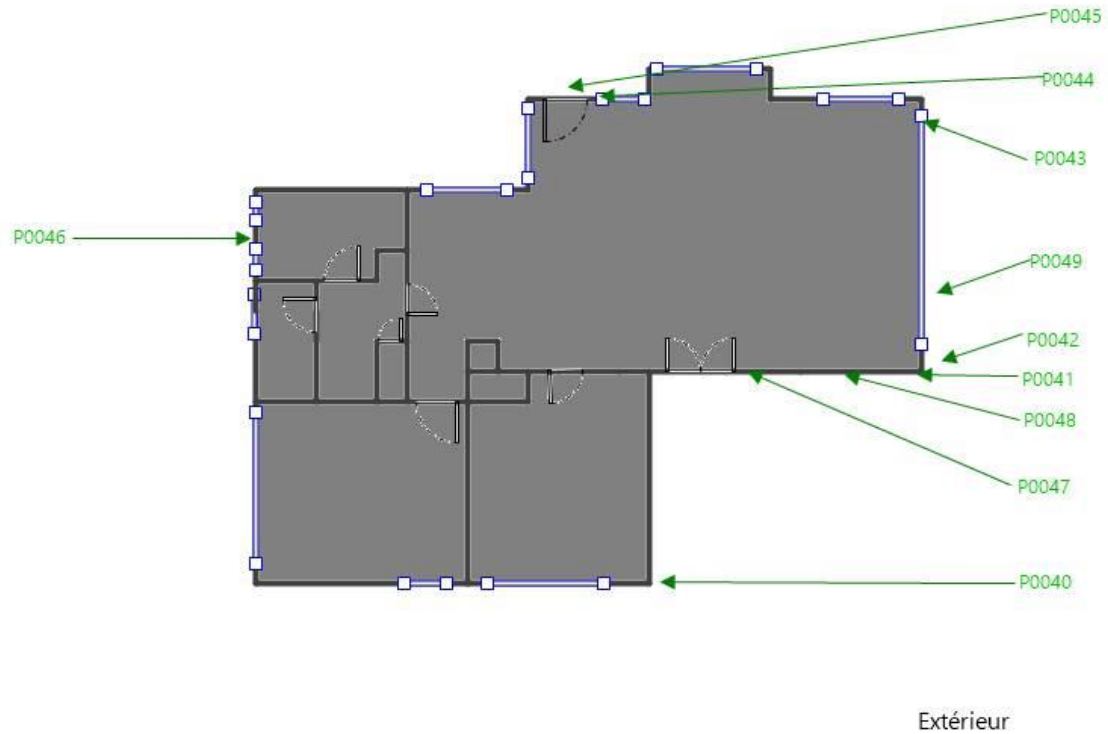
Propriétaire : Société VILLE DE PLOUHINEC  
ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC

Bien : ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC

Etabli par : JOSSO Olivier  
Société : AED Groupe  
Le : 14/08/2024

Croquis 1 / 3  
Version : V01  
du : 14/08/2024

<b>a</b> PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
<b>a</b> MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : **M201231\_22732**

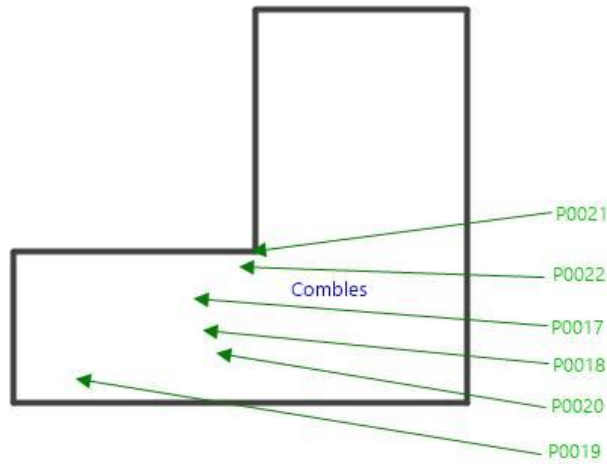
Propriétaire : Société VILLE DE PLOUHINEC  
ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC

Bien : ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC

Établi par : JOSSO Olivier  
Société : AED Groupe  
Le : 14/08/2024

Croquis 2 / 3  
Version : V01  
du : 14/08/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Combles

Annexe au rapport : **M201231\_22732**

Propriétaire : Société VILLE DE PLOUHINEC  
ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC

Bien : ANCIENNE AGENCE BANCAIRE  
OFFICE DU TOURISME  
RUE DES ECOLES  
56680 PLOUHINEC

Établi par : JOSSO Olivier  
Société : AED Groupe  
Le : 14/08/2024

Croquis 3 / 3  
Version : V01  
du : 14/08/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



#### E.4. Résultats d'analyses

SARL AED EXPERTISES  
**Monsieur Olivier JOSSO**  
310 Rue des Fougères  
35700 RENNES

Notre référence : AR-24-SE-025676-01

**Numéro de dossier : 24SE018598**

**Référence de dossier : Dossier: M201231\_22732**

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 24SE018598-001 - Référence *P0001* - *Revetements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-002 - Référence *P0002* - *Revetements de sol - Colles - Colle + ragreage - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-003 - Référence *P0003* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-004 - Référence *P0004* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-005 - Référence *P0005* - *Revetements de murs - Colles - Colle mortier platre - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-006 - Référence *P0006* - *Murs et cloisons - Brique - brique - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-007 - Référence *P0007* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-008 - Référence *P0008 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-009 - Référence *P0009 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-010 - Référence *P0010 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Bureau 2*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-011 - Référence *P0011 - Revêtements de sol - Colles - Colle + ragrage - Bureau 2*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-012 - Référence *P0012 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - Bureau 2*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-013 - Référence *P0013 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Bureau 2*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-014 - Référence *P0014 - Revêtements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - SAS* prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-015 - Référence *P0015 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - SAS*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-016 - Référence *P0016 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - PL*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-017 - Référence *P0017 - Plafond - Enduits projetes - Enduit platre de scellement (ensemble des scelllements) - Combles*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
  
- N° 24SE018598-018 - Référence *P0018 - Plafonds - Brique - Brique - Combles*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-019 - Référence *P0019 - Plafond - Enduits projetes - Enduit platre scellement de brique - Combles*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-020 - Référence *P0020 - Toitures et etancheite - Isolants - Isolant - Combles*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-021 - Référence *P0021 - Murs et cloisons - Maconnerie - Beton - Combles*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-022 - Référence *P0022 - tuyauterie - tuyauterie - Joint d'etancheite de tuyauterie - Combles*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-023 - Référence *P0023 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - SAS* prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-024 - Référence *P0024 - tuyauterie - tuyauterie - Peinture tuyauterie - SAS*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-025 - Référence *P0025 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Colle de mortier - Rangement*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-026 - Référence *P0026 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Rangement*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-027 - Référence *P0027 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Rangement*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-028 - Référence *P0028 - Revetements de murs - Colles des plinthes - Colle des plinthes - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-029 - Référence *P0029 - Planchers - Chape maigre - Chape maigre sous carrelage - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-030 - Référence *P0030 - Revetements de murs - Colles des plinthes bois - Colle des plinthes bois - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-031 - Référence *P0031* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur beton - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-032 - Référence *P0032* - *Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-033 - Référence *P0033* - *Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-034 - Référence *P0034* - *Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de fenetre - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-035 - Référence *P0035* - *Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-036 - Référence *P0036* - *Chassis de fenetre - Colle - Colle jaune joint ouvrant de fenetre - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-037 - Référence *P0037* - *Chassis de porte - Mastics et joints - Joint d'etancheite chassis vitrage de porte - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-038 - Référence *P0038* - *Chassis de porte - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de porte - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-039 - Référence *P0039* - *Chassis de porte - Mastics et joints - Joint chassis-maçonnerie - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-040 - Référence *P0040* - *Planchers - Dalle - Beton - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-041 - Référence *P0041* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural joint des murs pierres - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-042 - Référence *P0042* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural joint des parterres - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-043 - Référence *P0043* - *Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-maçonnerie - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-044 - Référence *P0044* - *Facades - Enduits - Enduit de facade - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-045 - Référence *P0045* - *Appuis de fenetres - Appuis de fenetres - Appui de fenetre - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-046 - Référence *P0046* - *Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural joint des murs pierres - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-047 - Référence *P0047* - *Facades - Enduits - Enduit de facade - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-048 - Référence *P0048* - *Facades - Enduits - Enduit ciment etancheite (solin) - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-049 - Référence *P0049* - *Voies et Reseaux divers - Revetements routiers - Enrobe - Parties exterieures*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-050 - Référence *P0050* - *Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Bureau 1*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-051 - Référence *P0051* - *Chassis de fenetre - Colle - Collee des Joints d'etancheite ouvrant-dormant de fenetre - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

- N° 24SE018598-052 - Référence *P0052* - *Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-maçonnerie - Accueil*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Eichrom Amiante SAS

## EUROFINS EICHROM AMIANTE SAS

### Eurofins Eichrom Amiante SAS

Campus de Ker Lann Parc de Lormandière  
Rue Maryse Bastié-Bat C  
35170 BRUZ

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page1/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	24SE018598-001 - P0001 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Bureau 1	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (bleu)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	24SE018598-002 - P0002 - Revêtements de sol - Colles - Colle + ragrage - Bureau 1	Matériau semi-dur (blanc) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	24SE018598-003 - P0003 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur beton - Bureau 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	24SE018598-004 - P0004 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur brique - Bureau 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page2/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	24SE018598-005 - P0005 - Revêtements de murs - Colles - Colle mortier platre - Bureau 1	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau de type polystyrène (blanc)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	24SE018598-006 - P0006 - Murs et cloisons - Brique - brique - Bureau 1	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur de type brique (orange)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	24SE018598-007 - P0007 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'extérieur - Bureau 1	Matériau (pulvérulent) (gris) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	24SE018598-008 - P0008 - Faux plafonds - Faux plafonds - Faux plafond - Bureau 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	24SE018598-009 - P0009 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - Bureau 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	24SE018598-010 - P0010 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Bureau 2	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (bleu)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page3/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (bleu) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (beige) en traces	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	24SE018598-011 - P0011 - Revêtements de sol - Colles - Colle + ragrage - Bureau 2	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (bleu)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type ragrage (gris)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	24SE018598-012 - P0012 - Plafonds - Enduits projetés - Enduit plâtre peint plafond - Bureau 2	Matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	24SE018598-013 - P0013 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit plâtre sur mur donnant sur l'extérieur - Bureau 2	Matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	24SE018598-014 - P0014 - Revêtements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - SAS	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page4/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception :09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	24SE018598-015 - P0015 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - SAS	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / CH9R	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	24SE018598-016 - P0016 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - PL	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	24SE018598-017 - P0017 - Plafond - Enduits projetes - Enduit platre de scellement (ensemble des scellements) - Combles	Matériau semi-dur (gris) en traces ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / CH9R	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	24SE018598-018 - P0018 - Plafonds - Brique - Brique - Combles	Matériau dur de type brique (marron) ; matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type brique (marron)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	24SE018598-019 - P0019 - Plafond - Enduits projetes - Enduit platre scellement de brique - Combles	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir)	<b>MET</b> / CH9R	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page5/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception :09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	24SE018598-020 - P0020 - Toitures et etancheite - Isolants - Isolant - Combles	Matériau (pulvérulent) (noir) ; matériau de type mousse (rose)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	24SE018598-021 - P0021 - Murs et cloisons - Maçonnerie - Beton - Combles	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
022	24SE018598-022 - P0022 - tuyauterie - tuyauterie - Joint d"etancheite de tuyauterie - Combles	Matériau (fibreuse) (marron) ; matériau de type colle (jaune)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	24SE018598-023 - P0023 - Plafonds - Enduits projetes - Enduit platre peint plafond - SAS	Matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
024	24SE018598-024 - P0024 - tuyauterie - tuyauterie - Peinture tuyauterie - SAS	Matériau de type système d'enduit peinture (marron) ; matériau souple (noir)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025	24SE018598-025 - P0025 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Colle de mortier - Rangement	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau de type polystyrène (blanc) en traces	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page6/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception :09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
026	24SE018598-026 - P0026 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur donnant sur l'exterieur - Rangemen	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
027	24SE018598-027 - P0027 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur brique - Rangement	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
028	24SE018598-028 - P0028 - Revêtements de murs - Colles des plinthes - Colle des plinthes - Accueil	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau souple (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (blanc)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (blanc)	<b>MOLP</b> / B5DP	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
029	24SE018598-029 - P0029 - Planchers - Chape maigre - Chape maigre sous carrelage - Accueil	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
030	24SE018598-030 - P0030 - Revêtements de murs - Colles des plinthes bois - Colle des plinthes bois - Accueil	Matériau souple (blanc) ; matériau (pulvérulent) (noir)	<b>MET</b> / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page 7/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client: 24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
031	24SE018598-031 - P0031 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur beton - Accueil	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (beige)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
032	24SE018598-032 - P0032 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale - Accueil	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur (blanc)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
033	24SE018598-033 - P0033 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Accueil	Matériau semi-dur (marron) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
034	24SE018598-034 - P0034 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de fenetre - Accueil	Matériau souple de type joint (noir)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
035	24SE018598-035 - P0035 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Accueil	Matériau (pulvérulent) (noir) ; matériau souple de type joint (transparent)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
036	24SE018598-036 - P0036 - Chassis de fenetre - Colle - Colle jaune joint ouvrant de fenetre - Accueil	Matériau de type colle (jaune) ; matériau souple de type joint (noir)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page 8/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client: 24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
037	24SE018598-037 - P0037 - Chassis de porte - Mastics et joints - Joint d"etancheite chassis vitrage de porte - Accueil	Matériau souple de type joint (noir)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
038	24SE018598-038 - P0038 - Chassis de porte - Mastics et joints - Joint d"etancheite ouvrant-dormant de porte - Accueil	Matériau souple de type joint (noir)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
039	24SE018598-039 - P0039 - Chassis de porte - Mastics et joints - Joint chassis-maçonnerie - Accueil	Matériau souple de type joint (gris)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
040	24SE018598-040 - P0040 - Planchers - Dalle - Beton - Parties exterieures	Matériau dur de type ciment (gris)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
041	24SE018598-041 - P0041 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural joint des murs pierres - Parties exterieures	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page9/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception :09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client:24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
042	24SE018598-042 - P0042 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural joint des parterres - Parties exterieures	Matériau dur de type ciment (gris) ; matériau semi-dur (beige)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
043	24SE018598-043 - P0043 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-maçonnerie - Parties exterieures	Matériau souple de type joint (gris) ; matériau (pulvérulent) (noir)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
044	24SE018598-044 - P0044 - Facades - Enduits - Enduit de facade - Parties exterieures	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
045	24SE018598-045 - P0045 - Appuis de fenetres - Appuis de fenetres - Appui de fenetre - Parties exterieures	Matériau dur de type ciment (gris)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
046	24SE018598-046 - P0046 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural joint des murs pierres - Parties exterieures	Matériau dur (gris) ; matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page 10/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client: 24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
047	24SE018598-047 - P0047 - Facades - Enduits - Enduit de facade - Parties exterieures	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
048	24SE018598-048 - P0048 - Facades - Enduits - Enduit ciment etancheite (solin) - Parties exterieures	Matériau dur de type ciment (gris)	MET / UZZ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
049	24SE018598-049 - P0049 - Voies et Reseaux divers - Revêtements routiers - Enrobe - Parties exterieures	Matériau dur bitumineux de type enrobé (noir)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
050	24SE018598-050 - P0050 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Bureau 1	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type joint (beige)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
051	24SE018598-051 - P0051 - Chassis de fenetre - Colle - Collee des Joints d"etancheite ouvrant-dormant de fenetre - Accueil	Matériau (pulvérulent) (gris) ; matériau souple de type joint (noir) ; matériau souple (beige)	MET / PK3X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
052	24SE018598-052 - P0052 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-maçonnerie - Accueil	Matériau souple de type joint (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	MET / W9QE	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.**

6 Preciziei Street, ground floor ,6th District

062203 Bucarest, România

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-028424-01

Date d'émission de rapport : 14/08/2024 3:32

Page 11/11

Référence laboratoire N° : 24RB024913

Référence de suivi du dossier N° : 24SE018598

Reçu au laboratoire le : 13/08/2024

Date de réception : 09/08/2024

Date d'analyse : 13/08/2024

Référence dossier Client: 24SE018598 - Dossier: M201231\_22732

### Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

**MOLP** : Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2, P-MO-SOP7718 Ed. 1.1/15.03.2022.

**MET** : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-ME-SOP7663 Ed.1.2/08.05.2023.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue roumaine et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° LI 1229 et est disponible sur <https://www.renar.ro/>

NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :



Andra Enescu  
Sef serviciu CRO 007



La certification de compétence de personnes physiques  
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

**JOSSO Olivier**  
sous le numéro 18-1154

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- |                                     |  |                            |                       |
|-------------------------------------|--|----------------------------|-----------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Amiante</b> sans mention  | Prise d'effet : 02/02/2024 | Validité : 01/02/2031 |
|                                     | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Amiante</b> avec mention  | Prise d'effet : 02/02/2024 | Validité : 01/02/2031 |
|                                     | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>DPE</b> individuel  | Prise d'effet : 24/01/2023 | Validité : 23/01/2030 |
|                                     | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>DPE</b> Tous types de bâtiments   | Prise d'effet : 24/01/2023 | Validité : 23/01/2030 |
|                                     | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>CREP</b>  | Prise d'effet : 17/02/2023 | Validité : 16/02/2030 |
|                                     | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |

18-1154 - v7 - 20/02/2024



Accréditation :  
n°4-0540  
portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Véronique DELMAY  
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance  
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011  
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71  
[www.abcidia-certification.fr](http://www.abcidia-certification.fr) - [contact@abcidia-certification.fr](mailto:contact@abcidia-certification.fr)

ENR20 V10 du 02 décembre 2021



SAS AED GROUPE  
4 AVENUE GRAHAM BELL  
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET  
18 GALERIE MARCHANDE  
33370 TRESSES

**Tél : 0557341313**

Fax : 05 57 34 06 62

Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR

Portefeuille : 0033074244

Vos références :

**Contrat n° 7627751904**

Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

**SAS AED GROUPE  
4 AVENUE GRAHAM BELL  
33700 MERIGNAC**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** et garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber, tant pour son compte, que pour celui de ses assurés additionnels :

AED EXPERTISES  
4 AVENUE GRAHAM BELL  
33700 MERIGNAC

AED EXPERTISE CENTRE AUVERGNE  
1 ALLEE ALAN TURING  
63170 AUBIERE

AED SERVICES  
4 AV GRAHAM BELL  
33700 MERIGNAC

Pour l'ensemble des activités suivantes :

**CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)**

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ **En cas de vente** d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271- 4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



2/ **En cas de location** de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au **plomb** prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'**amiante** prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de **termites** dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de **gaz** prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des **risques naturels, miniers et technologiques** prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique (**DPE**) prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'**électricité** prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de **mérule** prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

## **AUTRES PRESTATIONS**

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

## **DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.**

Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique,.

Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.

Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.

Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.

Dossier Amiante des Parties Privatives ( DAPP ) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

## **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS**

## **DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)**

### **AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2024** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES par sinistre
<p>Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus</p> <p>(autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)</p> <p><b>Dont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dommages corporels</b></li> <li>• <b>Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus</b></li> <li>• <b>Dommages immatériels non consécutifs</b></li> <li>• <b>Dommages aux biens confiés</b></li> </ul>	<p><b>10 000 000 € par année</b> d'assurance</p> <p><b>10 000 000 € par année</b> d'assurance</p> <p><b>2 000 000 € par année</b> d'assurance</p> <p><b>150 000 €</b> par année d'assurance</p> <p><b>150 000 €</b> par sinistre</p>	<p><b>NEANT</b></p> <p><b>450 €</b></p> <p><b>10 %</b> <b>Mini : 400 €</b> <b>Maxi : 2.500 €</b></p>
<b>Autres garanties :</b>		
<b>Faute inexcusable</b> (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	<b>2 000 000 €</b> par année d'assurance dont <b>1 000 000 €</b> par sinistre	<b>380 €</b>
<b>Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance</b>	<b>1 500 000 €</b> par année d'assurance dont <b>1 500 000 €</b> par sinistre	<b>3 200 €</b>
<p><b>Les risques environnementaux</b> (Article 3.4 des conditions générales) :</p> <p><b>Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :</b></p> <p>Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale</p>	<p><b>1.000.000 €</b> par année d'assurance</p> <p><b>100.000 €</b> par année d'assurance</p>	<p><b>400 €</b></p> <p><b>400 €</b></p>
<b>Défense</b> (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
<b>Recours</b> (Article 4 des conditions générales)	<b>20.000 €</b> par litige	Seuil d'intervention : <b>380 €</b>

#### AXA France IARD SA

Fait à TRESSES le 4 juillet 2024  
Pour la société :

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance